

Election du conseil communal du 5 mars 2006

pour la législature 2006 - 2011

Enney		Electeurs : 367	Participation : 45,2 %	
Votants : 166		Bulletins valables : 165	Majorité absolue : 84	
Jungo	Hermann	149 voix	90,3 % des voix valables exprimées	élu
Grangier	Bernard	135 voix	81.8 % des voix valables exprimées	élu
Kaeser	Roland	135 voix	81.8 % des voix valables exprimées	élu
5 autres personnes ont obtenu entre 1 et 16 voix				

Estavannens		Electeurs : 241	Participation : 75,9 %	
Votants : 183		Bulletins valables : 175	Majorité absolue : 88	
Pharisa	Stéphane	166 voix	94,8 % des voix valables exprimées	élu
Francey	Manuel	117 voix	66,8 % des voix valables exprimées	élu
Ruffieux	Olivier	59 voix	33,7 % des voix valables exprimées	non élu

Villars-sous-Mont		Electeurs : 141	Participation : 39,0 %	
Votants : 55		Bulletins valables : 54	Majorité absolue : 28	
Derada	Claudio	53 voix	98,1 % des voix valables exprimées	élu
Grangier	Pierre-André	47 voix	87,0 % des voix valables exprimées	élu
3 autres personnes ont obtenu de une à deux voix				

Votation fédérale du 21.05.2006

Electorat de Bas-Intyamon		Participation			
Electeurs inscrits	740	Bas-Intyamon	Gruyère	Canton FR	Suisse
Votants :	134	18.65 %	18.41 %	24.28 %	27.23 %

Articles constitutionnels sur l'uniformisation du système helvétique de formation (acceptée)				
	OUI	%	NON	%
Bas-Intyamon	103	76.9%	31	23.1%
District de la Gruyère	4'173	84.5%	767	15.5%
Canton de Fribourg	36'039	88.8%	4'536	11.2%
Suisse	1'137'355	85.6%	191'659	14.4%
23 cantons			0 canton	
Cet objet requiert la double majorité (voix et cantons)				

Votations fédérales du 24.09.2006

Electorat de Bas-Intyamon		Participation			
Electeurs inscrits	749	Bas-Intyamon	Gruyère	Canton FR	Suisse
Votants :	368	49.9 %	47.0 %	48.8 %	47.8 %

Initiative populaire COSA : attribution du bénéfice de la BNS à l'AVS (refusée)				
	OUI	%	NON	%
Bas-Intyamon	144	39.7%	219	60.3%
District de la Gruyère	4'648	37.3%	7'825	62.7%
Canton de Fribourg	32'772	39.7%	49'721	60.3%
Suisse	973'997	41.7%	1'359'506	58.3%
	2.5 cantons		20.5 cantons	
Cet objet requiert la double majorité				

Loi fédérale du 16 décembre 2005 sur les étrangers (Letr) (acceptée)				
	OUI	%	NON	%
Bas-Intyamon	230	62.5%	138	37.5%
District de la Gruyère	7'939	63.0%	4'660	37.0%
Canton de Fribourg	52'781	63.3%	30'619	36.7%
Suisse	1'601'930	68.0%	755'231	32.0%
	23.0 cantons		0.0 cantons	
Cet objet ne requiert pas la double majorité				

Modification du 16 décembre 2005 de la loi sur l'asile (LAsi) (acceptée)				
	OUI	%	NON	%
Bas-Intyamon	222	62.9%	131	37.1%
District de la Gruyère	7'873	62.6%	4'701	37.4%
Canton de Fribourg	52'668	63.2%	30'633	36.8%
Suisse	1'598'549	67.8%	760'832	32.2%
	23.0 cantons		0.0 cantons	
Cet objet ne requiert pas la double majorité				

Votation cantonale du 24.09.2006

Crédit pour le pont et le tunnel de la Poya et aménagement à 4 voies Morat-Fribourg (acceptée)				
	OUI	%	NON	%
Bas-Intyamon	317	90.3%	34	9.7%
District de la Gruyère	10'292	83.1%	2'094	16.9%
Canton de Fribourg	66'487	81.0%	15'555	19.0%

Election du Préfet du 05.11.2006

Electorat de Bas-Intyamon		Participation			
Electeurs inscrits :	748	Bas-Intyamon	Gruyère	Canton FR	
Bulletins valables :	303	42.51 %	42.76 %	40.73 %	

Gruyère	Maurice Ropraz	PDC	10'203 voix	98.62%
Bas-Intyamon			296 voix	97.68%
Le préfet est réélu pour un mandat de cinq ans (2007 - 2011).				

Election du Grand Conseil du 05.11.2006

110 sièges avec la nouvelle Constitution contre 130 sièges avec l'ancienne Constitution

Sont élus :

Noms	Prénoms	Lieux	Partis	Gruyère	Bas-Intyamon
Kaelin-Murith	Emmanuelle	Bulle	PDC	3848 voix	115 voix
Schuwey	Jean-Claude	La Vilette	PDC	3809 voix	128 voix
Jordan	Patrice	Vaulruz	PDC	3572 voix	123 voix
Romanens	Jean-Louis	Sorens	PDC	3511 voix	125 voix
Menoud	Yves	La Tour	PDC	3479 voix	127 voix
Bussard	Christian	Pringy	PDC	3418 voix	156 voix
Andrey	Pascal	Cerniat	PDC	3100 voix	87 voix
Demierre	Anne-Claude	La Tour	PS	3446 voix	102 voix
Girard	Raoul	Bulle	PS	2763 voix	77 voix
Mauron	Pierre	Riaz	PS	2183 voix	47 voix
Remy	Martine	Bulle	PS	2133 voix	49 voix
Badoud-Gremaud	Antoinette	Le Pâquier	PLR	2953 voix	67 voix
Geinoz	Jean-Denis	Bulle	PLR	2910 voix	125 voix
Thürler	Jean-Pierre	Charmey	PLR	2687 voix	51 voix
Morand	Jacques	Bulle	PLR	2682 voix	59 voix
Gobet	Nadine	Bulle	PLR	2622 voix	73 voix
Schouwey	Roger	La Vilette	UDC	1697 voix	38 voix
Frossard	Sébastien	Romanens	UDC	1352 voix	26 voix

Viennent ensuite :

Menoud	Eric	Sâles	PDC	2971 voix	86 voix
Masset	André	Estavannens	PDC	2955 voix	155 voix
Roth-Pasquier	Marie-France	Bulle	PDC	2905 voix	90 voix
Beaud	Jean-Marc	Albeuve	PDC	2884 voix	142 voix
Sudan	Stéphane	Broc	PDC	2862 voix	91 voix
Pasquier	Maryline	Le Pâquier	PDC	2583 voix	83 voix
Romanens	Lotti	Riaz	PDC	2557 voix	69 voix
Bapst	Christophe	Bulle	PDC	2445 voix	70 voix
Pernet	Christian	Lessoc	PDC	2267 voix	75 voix
Hank	Frédéric	Bulle	PDC	2195 voix	66 voix
Rey	Noam	Vuadens	PDC	2058 voix	58 voix
Rime	Nicolas	Bulle	PS	1856 voix	47 voix
Repond	Nicolas	Bulle	PS	1852 voix	38 voix
Vial Blumer	Frédérique	Châtel-sur-M.	PS	1838 voix	32 voix
Zurbuchen	Patricia	Vuadens	PS	1838 voix	36 voix
Cesa	Battiste	Bulle	PS	1829 voix	45 voix
Sudan-Perroud	Monique	Bulle	PS	1811 voix	38 voix
Hikmel	Mehmet	Bulle	PS	1754 voix	41 voix
Bourquenoud	Emile	Charmey	PS	1687 voix	38 voix
Ducrest	François	Bulle	PS	1679 voix	30 voix
Ryser	Jacqueline	Bulle	PS	1670 voix	36 voix
Aregger	Didier	Bulle	PS	1624 voix	31 voix
Brouwer	Jacques	Le Bry	PS	1619 voix	30 voix
Beaud	Laurent	La Tour	PS	1569 voix	38 voix
Luu Tran	Thanh Tung	Bulle	PS	1544 voix	31 voix
Pharisa	Marie-Claire	Grandvillard	PLR	2423 voix	103 voix
Gapany	Bernard	Bulle	PLR	2326 voix	49 voix
Oberson	Georges	Riaz	PLR	2226 voix	37 voix
Maillard	Christophe	Bulle	PLR	2206 voix	42 voix
Rod	Anne	Bulle	PLR	2172 voix	40 voix
Bovigny	Claude	Vaulruz	PLR	2132 voix	34 voix
Broye	Pierre	Gumefens	PLR	2117 voix	32 voix

Tornare	Christophe	Sorens	PLR	1998 voix	31 voix
Oberson	Jean-Marc	Bulle	PLR	1997 voix	34 voix
Maillard	Michel	Marsens	PLR	1945 voix	42 voix
Pasquier	Claude	La Tour	PLR	1739 voix	28 voix
Jan	Alain	Broc	PLR	1665 voix	29 voix
Chollet	Clovis	Vuadens	PLR	1465 voix	21 voix
Kolly	Maurice	Corbières	UDC	1164 voix	21 voix
Sottas	Frédéric	Bulle	UDC	1139 voix	20 voix
Grandjean	Nadine	Albeuve	UDC	1073 voix	40 voix
Monney	Christophe	Bulle	UDC	1044 voix	23 voix
Deschenaux	Gérald	Vaulruz	UDC	1005 voix	17 voix
Michel	Jean-Claude	Châtel-sur-M.	UDC	992 voix	17 voix
Gremion	Bernard	Bulle	UDC	985 voix	17 voix
Streich	Daniel	La Tour	UDC	976 voix	15 voix
Etienne	Evelyne	La Tour	UDC	914 voix	16 voix
Pambianchi	Vittorio	La Tour	UDC	892 voix	17 voix
Berset	Raphaël	Bulle	UDC	866 voix	14 voix
Delacombaz	Jean-Pierre	Vaulruz	UDC	859 voix	18 voix
Bouquet	Nancy	La Tour	UDC	858 voix	16 voix
Christe	Yves	Grandvillard	UDC	847 voix	21 voix
Delachaux	Jean-Jacques	Bulle	UDC	770 voix	11 voix
Turgut	Nihat	Bulle	UDC	725 voix	12 voix
Castella	Cédric	La Tour	Ouverture	1109 voix	41 voix
Esseiva	Firmin	Bulle	Ouverture	720 voix	26 voix
Mauron	Charles	La Tour	Ouverture	574 voix	9 voix
Joye	Rose-Marie	Bulle	Ouverture	524 voix	13 voix
Berset	Jean-Noël	Corbières	Ouverture	518 voix	8 voix
Defferard	Philippe	Bulle	Ouverture	406 voix	6 voix
Imhof	Frédéric	Bulle	Ouverture	376 voix	6 voix
Blanc	Daniel	Riaz	Ouverture	350 voix	10 voix
Graber	Valérie	Villars-ss-Mont	UDF	253 voix	12 voix
Lorente	José	La Tour	UDF	180 voix	3 voix
Rossel	Benjamin	Crésuz	UDF	170 voix	3 voix

Election du Conseil d'Etat du 05.11.2006 (1er tour)

Electorat de Bas-Intyamon		Participation		
Electeurs inscrits :	748	Bas-Intyamon	Gruyère	Canton FR
Votants :	303	40.5 %	42.76 %	40.73 %

Canton FR Bas-Intyamon

1 = élue	Isabelle	Chassot	PDC	40'128 voix	219 voix
2 = élu	Beat	Vonlanthen	PDC	35'833 voix	156 voix
3 = élu	Pascal	Corminboeuf	Indépendant	35'290 voix	207 voix
4 = en ballottage	Claude	Lässer	PLR	32'760 voix	164 voix
5 = en ballottage	Georges	Godel	PDC	23'198 voix	109 voix
6 = en ballottage	Jean-Claude	Cornu	PLR	22'551 voix	83 voix
7 = en ballottage	Jean-Pierre	Siggen	PDC	22'220 voix	85 voix
8 = en ballottage	Erwin	Yutzet	PS	18'438 voix	52 voix
9 = en ballottage	Anne-Claude	Demierre	PS	15'315 voix	141 voix
10 = en ballottage	Jean-François	Steiert	PS	14'257 voix	51 voix
11 = en ballottage	Pierre-André	Page	UDC	11'904 voix	50 voix
12 = éliminée	Erika	Schnyder	PS	11'615 voix	38 voix
13 = éliminée	Bernadette	Hänni	PS	10'409 voix	26 voix
14 = éliminé	Marius	Ackermann	PCS	7'148 voix	16 voix
15 = éliminé	Hubert	Zurkinden	Vert	6'337 voix	15 voix
16 = éliminée	Christa	Mutter	Vert	5'324 voix	18 voix
17 = éliminé	Roman	Hapka	Vert	4'156 voix	13 voix



Isabelle Chassot
PDC - 41 ans
avocate
Granges-Paccot
(depuis 2001)



Beat Vonlanthen
PDC - 49 ans
Dr en droit
St-Antoine
(depuis 2004)



P. Corminboeuf
Indép.- 62 ans
agriculteur
Domdidier
(depuis 1996)



Claude Lässer
PLR - 57 ans
économiste
Marly
(depuis 1996)



Georges Godel
PDC - 54 ans
agriculteur
Ecublens
(nouveau)



A.-Claude Demierre
PS - 45 ans
libraire
La Tour-de-Trême
(nouvelle)



Erwin Yutzet
PS - 55 ans
avocat
Schmitten
(nouveau)



Maurice Ropraz
Préfet

Le Conseil d'Etat et le préfet de la Gruyère

Election du Conseil d'Etat du 19.11.2006 (2ème tour)

Electorat de Bas-Intyamon		Participation		
		Bas-Intyamon	Gruyère	Canton FR
Electeurs inscrits :	745			
Votants :	306	41.1 %	43.5 %	39.9 %

			Canton FR	Gruyère	Bas-Intyamon
1 = élu	Claude	Lässer	36'368 voix	6'711 voix	148 voix
2 = élu	Georges	Godel	29'284 voix	5'362 voix	115 voix
3 = élue	Anne-Claude	Demierre	29'016 voix	5'295 voix	171 voix
4 = élu	Erwin	Yutzet	28'240 voix	3'951 voix	98 voix
5 = non élu	Jean-Claude	Cornu	26'984 voix	4'919 voix	96 voix
6 = non élu	Pierre-André	Page	16'632 voix	3'122 voix	57 voix

Le district de la Gruyère est à nouveau représenté au Conseil d'Etat

Les deux derniers représentants ont été :

Pierre Glasson : du 15.12.1946 au 31.12.1959

Bourgeois et natif de Bulle, Pierre Glasson est né le 28 avril 1907.

Il fut avocat, conseiller d'Etat, conseiller national radical, colonel-brigadier et mécène culturel pour son canton.

Il est décédé le 4 mai 1991.

Paul Genoud : du 01.04.1966 au 31.12.1971

Voici ce que dit le Dictionnaire historique de la Suisse. au sujet de Paul Genoud :

Né le 10.10.1916 à Remaufens, décédé le 08.01.1992 à Bulle. Catholique de Châtel-St-Denis.

Fils de Casimir Jules, modeste agriculteur et de Marie Elise Vauthey.

Epouse Thérèse Cavuscens, fille de François Xavier.

Brevet d'instituteur en 1936, stages à Genève et en France, correspondant de plusieurs journaux.

Député radical au Grand Conseil Fribourgeois (1961-1966).

Il doit abandonner l'enseignement (incompatible selon la loi sur le personnel de l'Etat).

Il dirige la "Feuille d'Avis de Bulle et Châtel-St-Denis" (1962-1966).

Conseiller d'Etat (1966-1971), chef du Département de la santé publique et de la police

lors de la construction, jugée coûteuse, de l'hôpital cantonal.

Non réélu en 1971. Il travaille ensuite dans les éditions photographiques.

Administrateur dans les entreprises Audiofilm et Milco.

Défenseur des intérêts des instituteurs et promoteur du sport pour tous.

**D'autres Conseillers d'Etat ont été domiciliés en Gruyère
mais au moment de leur élection, ils étaient domiciliés à Fribourg.**

Votations fédérales du 26.11.2006

Harmonisation des allocations pour enfants				(acceptée)
Electorat	Bas-Intyamou	Gruyère	Canton FR	Suisse
Electeurs inscrits	746	27'641	171'864	-
Votants :	340	13'346	80'075	-
Blancs :	2	152	817	-
Nuls :	5	131	358	-
Bulletins valables :	333	13'063	78'900	-
Participations :	41.1 %	43.5 %	46.6 %	44.9 %
	OUI	%	NON	%
Bas-Intyamou	244	73.7%	87	26.3%
District de la Gruyère	9'590	73.4%	3'473	26.6%
Canton de Fribourg	59'531	75.5%	19'369	24.5%
Suisse	1'461'147	68.0%	688'847	32.0%
	22.5 cantons		0.5 cantons	

Cet objet ne requiert pas la double majorité

Référendum sur le milliard de cohésion aux 10 nouveaux pays de l'Est				(acceptée)
Electorat	Bas-Intyamou	Gruyère	Canton FR	Suisse
Electeurs inscrits :	745	27'641	171'864	-
Votants :	340	13'349	79'939	-
Blancs :	1	222	1'210	-
Nuls :	6	131	359	-
Bulletins valables	333	12'996	78'370	-
Participations :	41.1 %	43.5 %	46.6 %	44.9 %
	OUI	%	NON	%

Bas-Intyamon	158	47.4%	175	52.6%
District de la Gruyère	6'663	51.3%	6'333	48.7%
Canton de Fribourg	43'756	55.8%	34'614	44.2%
Suisse	1'137'937	53.2%	1'002'448	46.8%
	14.0 cantons		9.0 cantons	
Cet objet ne requiert pas la double majorité				